

الرقم	الموضوع <i>Droits des adolescents</i>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
البلد <i>Algérie</i>	موقع الواب :	المصدر : <i>Horizon</i>	
العدد و [ص]:	التاريخ <i>2012-09-12</i>		

Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant Le Profil national Algérie dévoilé

En 2017, l'Algérie doit présenter à Genève le rapport sur les droits de l'enfant. D'ici là, notre pays aura mis en œuvre les 90 recommandations reçues le 8 juin 2012. Avant d'atteindre cet échéancier, le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada) a analysé la situation, enregistré les acquis en matière des droits fondamentaux et relevé les faiblesses. Les résultats de cette recherche ont été présentés hier, à Alger, lors d'une journée d'information concernant le « Profil national Algérie ». Ce profil, un examen détaillé de la situation de l'enfant dans son environnement familial et sociétal, a permis de mettre en exergue les efforts consentis par les pouvoirs publics mais aussi les carences enregistrées relatives à la mise en application des droits fondamentaux. « Des ressources considérables pour le développement humain en général et la protection sociale en particulier ont été consacrées mais des faiblesses ont été constatées dans les mécanismes de protection par rapport aux situations de non-droit et/ou de danger concernant les enfants vulnérables dues aux mutations que la société algérienne a traversées depuis 1990 avec un cumul de problèmes et de détresse. Il a été enregistré une énorme faiblesse à répondre positivement aux besoins spécifiques de l'enfant notamment le droit aux loisirs, à une éducation de qualité et un cadre de vie décent », a expliqué le président du réseau Nada, Abderrahmane Arar. Dans ce contexte, il évoquera le cas des enfants maltraités, ceux non scolarisés et les enfants impliqués dans des délits dont le nombre aurait atteint 1 700 de moins de 18 ans présentés devant les tribunaux ces derniers mois. M. Arar a affirmé en outre que « la société civile peut jouer un rôle important dans l'épanouissement de l'enfant à travers la création d'espaces de jeux et éducatifs ». Prenant la parole, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem) Mostefa Khiati, a reconnu que « l'Algérie a fait des efforts énormes et des réalisations ont été faites mais des points noirs subsistent et beaucoup de dossiers restent à traiter comme les enfants nés hors mariage et qui sont au nombre de 5 000 ou de maltraitance avec 10 000 cas ». M. Khiati a rappelé le rôle de la société civile pour résoudre les problèmes de l'enfance qui peuvent être posés en concertation avec beaucoup de partenaires. Parmi les propositions contenues dans le Profil national Algérie, la mise en place de nouveaux mécanismes tels un nouveau code pour la protection de l'enfant, un délégué de l'enfant, un mécanisme de suivi et de surveillance de l'application de la Convention afin d'assurer une meilleure protection sociale et judiciaire de l'enfant. Un débat riche et fructueux a suivi les travaux.

Souhila Habib